

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58Item](#)[Marie Moret à Molines père et fils, 10 juin 1897](#)

Marie Moret à Molines père et fils, 10 juin 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (213v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Molines père et fils, 10 juin 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46728>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Molines père et fils](#)

Lieu de destinationPlace de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 197 F à madame veuve Laporte. Demande l'envoi d'un carnet de 24 chèques timbrés.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées [Roger et Laporte](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
10 juin 1897

Messieurs Molines père et
fils aîné,

J'ai eu l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 28
mai, et de vous informer
que j'envoie aujourd'hui
à Madame Y^{ve} Laporte
Imprimeur, le chèque n°
25, chargé de cent quatre
vingt dix sept francs

sur mon crédit chez vous.

Veuillez y faire
bon accueil.

— Mon carnet de chèques

à votre nom touche à ³¹⁷sa
fin, il ne me reste que le
n° 24. Je vous prie donc
de me renvoyer un
nouveau carnet de 24
chèques, timbrés, si possible
de façon à ce que je n'aie
pas à les dater de Nîmes.

Agitée, je vous
prie, Messieurs, avec
mes remerciements
anticipés, l'assurance
de ma parfaite consi-
dération

Marie Goden